



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 07 février 2019

MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE

LEVONS LA TÊTE !

Mardi 05 février 2019, la CGT a appelé les salariés à se mobiliser pour l'emploi, des augmentations de salaires et pensions, et pour plus de justice fiscale. Les cheminots se sont impliqués dans cette journée d'action en participant aux rassemblements sur certains chantiers et aux manifestations en territoires.

Depuis de nombreux mois, les salariés, les retraités, les privés d'emploi et la jeunesse se mobilisent dans notre pays sous des formes diverses.

La CGT ne cesse d'interpeller le patronat, le Gouvernement, pour obtenir des réponses satisfaisantes aux revendications des salariés. Des luttes s'organisent dans les entreprises. En plus de contester les mauvais choix, la CGT fait de nombreuses propositions pour améliorer le quotidien des salariées et des retraités.

La CGT est mobilisée et engagée auprès du monde du travail. Elle exige du Gouvernement, mais aussi du patronat :

- Un SMIC à 1 800 € ;
- Une augmentation des minimas sociaux ;
- Une augmentation générale des salaires ;
- L'indexation des pensions sur le salaire moyen ;
- La suppression de l'augmentation de la CSG pour les retraités ;
- Le rétablissement de l'ISF et une véritable réforme de la fiscalité (ex. : TVA réduite pour les produits de première nécessité, y compris le gaz et l'électricité).

S'agissant de l'urgence environnementale, la CGT n'a pas attendu Emmanuel Macron pour faire des propositions, notamment :

- Une autre réforme de la SNCF pour développer le service public de fret et de voyageurs (sur la base du rapport CGT *Ensemble pour le fer*) ;
- Un pôle public de l'énergie favorisant le mix énergétique permettant l'accessibilité à tous, en tout lieu du territoire ;
- Le maintien et le développement de tous les services publics de proximité ;
- Un plan de rénovation énergétique des logements, ambitieux et financé.



La CGT a refusé de participer au « débat national », véritable figure imposée, tant sur le fond que sur la forme, par le président de la République.

Elle réaffirme en revanche que ni le patronat, ni le Gouvernement n'ont entendu les légitimes revendications portées dans les mobilisations, quelque soit l'organisateur ou la forme adoptée.

En cela elle organise, avec ses structures (syndicats, UL, UD) des débats locaux dans tout le pays, à l'appui des luttes qui se développent.

Des cahiers revendicatifs à élaborer ou à renforcer dans les entreprises, ainsi que des cahiers d'expressions populaires à destination des citoyens sont mis à disposition. La voix des salariés, retraités, précaires, privés d'emploi, jeunes, doit et va compter.

Le Gouvernement, comme le Médef, doit répondre favorablement pour des augmentations de salaires et pensions, une fiscalité plus juste, le développement des services publics, l'amélioration des conditions de vie et de travail, plus de démocratie et de citoyenneté dans la vie comme dans les entreprises.

Les cheminots concernés

Les cheminots subissent de leur côté les premiers effets négatifs de la loi dite « pacte ferroviaire », votée le 27 juin 2018 (accélération des suppressions de lignes ferroviaires, des fermetures de gares et de guichets, des modifications du contenu de certains métiers, des restructurations dans les établissements) et contre laquelle une large majorité d'entre eux s'est battue.

La fédération CGT appelle les cheminots à rester mobilisés et à participer aux actions à venir, qu'elles soient interprofessionnelles, professionnelles, locales, régionales ou nationales.

Elle invite tous les cheminots de tous les collèges et tous les services à s'impliquer dans les débats locaux organisés par la CGT en territoire.

Notre bataille pour une autre réforme du ferroviaire n'est pas terminée.

Ensemble, nous devons agir pour que nos besoins du quotidien soient entendus et pour gagner une convention collective de la branche ferroviaire de haut niveau.

Pétition GPF : <https://www.cheminotcgt.fr/petitions/#p18>

Pétition EF privées : <https://www.cheminotcgt.fr/petitions/#p17>

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

